



**Procès-verbal de la rencontre extraordinaire  
Conseil d'établissement de l'École des Tournesols  
Lundi 18 novembre 2019.**

**Étaient présents**

Membres parents :	Johanne Blais, Prés Amélie Choquette, Secr Benoît Gosselin	Sandra Lemaire, Rep EHDA Abdel Tahir Jean-François Tremblay, VP/Subs CP
Membres équipe-école :	Isabelle Barrieau-Garneau, Ens Casandra Fortin-Bourguignon, Ens Geneviève Rousseau, Ens Marc Thibault, Ens	France Marceau, Pers Soutien Marie-France Boisvert, S de G Marc Sauvé, Ens
Direction :	Isabelle Lowe, directrice Rachelle Ada, directrice adjointe	
Personnes invitées :	Stéphane Lacasse, DGA CSPO Mario Crevier, Président CSPO Benoît Prud'homme, Svc de l'organisation scolaire et du transport CSPO Pierre Leduc, commissaire Frédéric Barbeau, Commissaire Christiane Hallée, Commissaire	
Personnes du public :	40 personnes qui ont signées	
Absent :	Marie-Josée Richard, Parent - CP	

**1- Mot de bienvenue**

Madame Blais souhaite la bienvenue aux membres pour la séance extraordinaire concernant la rencontre en lien avec le surplus de clientèle prévu en septembre 2020 pour l'école Grande-Rivière.

Madame Blais rappelle que les membres du Conseil d'établissement travaillent en collaboration avec la direction pour le meilleur intérêt des enfants et sont ouverts à entendre les divers scénarios présentés par la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO).

**2- Présentation de la proposition de modification à l'acte d'établissement.**

Monsieur Lacasse précise qu'une consultation publique sera lancée aux parents de l'École des Tournesols et pour tous les parents d'enfants constituant le bassin de la voie générale première secondaire de l'École secondaire Grande-Rivière et de la future école 040.

Avant d'entamer la présentation des scénarios, monsieur Lacasse souhaite réitérer aux personnes présentes que la décision n'est pas prise et que la CSPO souhaite envisager l'ensemble des solutions.

Puisque la nouvelle école secondaire 040, dans le secteur d'Aylmer, ne sera pas prête pour la prochaine rentrée scolaire 2020-21, la CSPO a fait part de son intention de transférer les élèves de la

première année du secondaire voir régulière vers l'immeuble de l'école primaire des Tournesols en 2020-2021 tout en prenant soin de présenter les divers scénarios ayant mené à ce choix.

Contraintes à tenir pour compte

- Augmentation de la clientèle (220 élèves) au secondaire dans le secteur Aylmer
- Présence de 18 modulaires
- Manque d'espace au niveau des aires communes (corridors, cafétéria, Agora, salle des casiers)
- Manque de plateaux spécialisés (gymnase, locaux d'arts et sciences)
- Difficulté au niveau de la circulation des élèves et du personnel entre les périodes de classe et lors du dîner
- Défi dans la gestion de la promiscuité causé par la densité d'élèves
- Revoir le plan de surveillance

#### SCÉNARIOS ÉTUDIÉS PAR LE COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT

Le tableau ci-dessous résume les scénarios présentés et peut se trouver à l'adresse suivante:

<http://www.cspo.qc.ca/wp-content/uploads/2019/12/19-12-12->

[Modifications actes %C3%A9tablissements 029 044 web.pdf](#)

SCÉNARIO	ENJEUX
<p><b><u>Scénario 1</u></b>  <i>Maintenir toute la clientèle à Grande-Rivière dans l'horaire actuel</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les élèves au même endroit</li> <li>- Surpopulation</li> <li>- Capacité de l'école : requiert l'ajout de classes modulaires (financement à trouver)</li> <li>- Promiscuité dans les déplacements, casiers, corridors</li> <li>- Promiscuité dans les aires communes</li> <li>- Promiscuité à l'heure du dîner</li> <li>- Plateaux sportifs surutilisés</li> <li>- Nécessite des partenariats pour l'utilisation de plateaux sportifs</li> <li>- Nécessite des classes modulaires pour des activités physiques (par exemple, yoga, danse, musculation, circuits d'entraînement)</li> <li>- Manque de disponibilité pour les laboratoires de sciences : nécessite des classes modulaires, entre autres pour les cours de sciences et d'arts plastiques</li> <li>- Assigner un profil d'élèves dans les classes modulaires pour éviter les déplacements (milieu de vie).</li> <li>- Solution la plus simple</li> <li>- Etc.</li> </ul>
<p><b><u>Scénario 2</u></b>  <i>Maintenir toute la clientèle à Grande-Rivière avec un dîner double</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les élèves au même endroit</li> <li>- Moins de promiscuité pendant l'heure du dîner</li> <li>- Plateaux sportifs non disponibles pour les activités parascolaires</li> <li>- Certaines classes et certains locaux spécialisés non disponibles pour des activités parascolaires à l'heure du dîner</li> <li>- Les activités parascolaires sont importantes quant à l'engagement des élèves</li> <li>- Promiscuité durant les pauses et les déplacements des élèves et du personnel</li> <li>- Déplacements des élèves pendant des cours à l'heure du dîner, dérangements inévitables (par exemple, pour l'accès aux casiers ou à des locaux pour des périodes de récupérations).</li> </ul>

SCÉNARIO	ENJEUX
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 périodes de 75 minutes (dîner pour 50 % de la clientèle à la période 3 et 50 % de la clientèle à la période 4)</li> <li>- Etc.</li> </ul>
<p><b>Scénario 3</b> Maintenir toute la clientèle à Grande-Rivière avec un horaire condensé (7 h 50 à 14 h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les élèves au même endroit</li> <li>- Réduis les déplacements et le temps passé dans les aires communes</li> <li>- Pas d'activités parascolaires</li> <li>- Pas de période de dîner : les élèves doivent manger dans la classe pendant des cours</li> <li>- Perte de la notion de milieu de vie pour l'école</li> <li>- Horaire de 7 h 50 à 14 h : les activités parascolaires, les périodes de récupérations et d'encadrement après les heures de classe</li> <li>- Etc.</li> </ul>

SCÉNARIO	ENJEUX
<p><b>Scénario 4</b> Organiser un double horaire à Grande-Rivière</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les élèves au même endroit</li> <li>- Réduction du nombre d'élèves présents en même temps dans l'école</li> <li>- Difficulté à déterminer les profils d'élèves qui auront des cours en matinée ou en fin de journée</li> <li>- Le temps d'enseignement doit être respecté sur un horaire annuel : maintenir 4 périodes de 75 minutes</li> <li>- Horaire des cours de 8 h à 13 h 40 et 14 h à 19 h 40</li> <li>- Pas de période de dîner</li> <li>- Impacts sur la logistique familiale des élèves, des parents et du personnel</li> <li>- Entente syndicale à conclure comme préalable</li> <li>- Conditions non optimales pour les apprentissages</li> <li>- Non-respect du régime pédagogique (nombre d'heures de cours)</li> <li>- Etc.</li> </ul>
<p><b>Scénario 5</b> Voie générale de 1<sup>re</sup> secondaire (VG1) à Trois-Portages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- École adjacente à l'École secondaire Grande-Rivière</li> <li>- Tous les élèves de la VG1 au même endroit</li> <li>- Déplacement d'environ 12 groupes sur 19 pour accueillir les élèves de VG1.</li> <li>- Manque de locaux dans les écoles primaires adjacentes.</li> <li>- Élèves du primaire se retrouveront dans 2 écoles différentes.</li> <li>- Etc.</li> </ul>
<p><b>Scénario 6</b> Maintenir toute la clientèle à Grande-Rivière avec des journées de classe en alternance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect du régime pédagogique (nombre de jours de classe)</li> <li>- Tous les élèves au même endroit en alternance</li> <li>- Prévoir une organisation scolaire qui permet une journée de classe sur deux à l'école,</li> <li>- Etc.</li> </ul>



SCÉNARIO	ENJEUX
<p><b>Scénario 7</b> <i>PEI 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire à des Tournesols avec les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du nombre d'élèves à Grande-Rivière</li> <li>- Tous les élèves du PEI de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire au même endroit</li> <li>- Cohabitation réalisable entre les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire et ceux du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire</li> <li>- Déplacement des élèves de 2<sup>e</sup> secondaire qui ont vécu une année dans une école secondaire vers une école primaire</li> <li>- Déplacement des élèves de 3<sup>e</sup> année du primaire, qui ont déjà vécu une année à l'immeuble des Tournesols en 2019-2020, vers l'immeuble de la Petite-Ourse</li> <li>- Les élèves de 2<sup>e</sup> année du primaire en 2019-2020 resteront à l'immeuble de la Petite-Ourse</li> <li>- Arrimage des horaires du primaire et du secondaire (horaire de 9 jours vs horaire de 10 jours)</li> <li>- Formation requise pour le personnel qui coordonne le PEI</li> <li>- Relocalisation des personnes-ressources régionales</li> <li>- Relocalisation salles de formation SRÉ</li> <li>- Immeuble de la Petite-Ourse accueille une classe de plus par rapport à la capacité d'accueil déclarée (29 groupes au lieu de 28)</li> <li>- Etc.</li> </ul>
<p><b>Scénario 8</b> <i>Voie générale de 1<sup>re</sup> secondaire (VG1) à des Tournesols avec les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du nombre d'élèves à Grande-Rivière</li> <li>- Tous les élèves du secondaire VG1 au même endroit</li> <li>- Cohabitation réalisable entre les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire et ceux du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire</li> <li>- Déplacement des élèves de 3<sup>e</sup> année du primaire, qui ont déjà vécu une année à l'immeuble des Tournesols en 2019-2020, vers l'immeuble de la Petite-Ourse</li> <li>- Les élèves de 2<sup>e</sup> année du primaire en 2019-2020 resteront à l'immeuble de la Petite-Ourse</li> <li>- Arrimage des horaires du primaire et du secondaire (horaire de 9 jours vs horaire de 10 jours)</li> <li>- Surutilisation du gymnase à l'immeuble des Tournesols en fonction de l'offre de services du secondaire : nécessite de modifier grille-matières du secondaire (domaine des arts à 4 périodes, éducation physique à 2 périodes) tout en respectant le Régime pédagogique</li> <li>- Relocalisation des personnes-ressources régionales</li> <li>- Relocalisation salles de formation SRÉ</li> <li>- Etc.</li> </ul>



## PROCHAINES ÉTAPES

- Consultation du comité de parents : 19 novembre 2019
- Consultation du conseil d'établissement de Grande-Rivière : 25 novembre 2019
- Séance publique : 2 décembre 2019 19 h
- Date limite pour le retour des commentaires et suggestions de toutes les instances consultées : 19 décembre
- Analyse des commentaires et suggestions : 8 janvier 2020
- Décision Conseil des commissaires 15 janvier 2020.

### 3- Intervention du conseil d'établissement (CÉ)

#### Question 1

Vous avez exposé les obstacles rencontrés depuis l'acceptation de votre demande d'ajout d'espace par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur entre le dépôt de la demande initiale en 2014 et acceptation en août 2016 sans mentionner aucune autre date ensuite. Comment cela peut-il avoir pris autant de temps (3 ans) avant le début d'une construction ? Pourquoi les autres dates ne sont pas indiquées ?

*Réponse : Plusieurs embûches peuvent survenir dans le processus menant à la construction d'une école, la CSPO confirme ne pas s'être traîné les pieds.*

#### Question 2

La projection des bassins pour l'immeuble de la Petite-Ourse ne fait pas mention de la maternelle 4 ans. Considérant la volonté du gouvernement d'aller de l'avant avec cette initiative, quelle est la garantie que le bassin ne sera pas à revoir pour l'année scolaire 2020-2021 ?

*Réponse : Les représentants de la CSPO confirment que faute d'espace et de personnel, la commission scolaire privilégie le statu quo pour 2020-2021.*

#### Question 3

Dans une entrevue accordée à Radio-Canada, le président Mario Crevier confirme que la situation de débordement de l'École secondaire Grande-Rivière ne sera pas résorbée avant deux ans considérant les retards dans la construction. Comment la CSPO peut-elle prétendre le contraire ?

*Réponse : Mario Crevier mentionne ne pas avoir souvenir de cette entrevue, mais compte tenu des nouvelles informations, la CSPO confirme l'ouverture de l'école en septembre 2021.*

#### Question 4

La décision est prise comment, dans un fichier Excel sans considération à la réalité difficile des deux immeubles ?

*Réponse : La décision ne fait pas l'unanimité auprès des commissaires de la CSPO, mais comme elle ne touche qu'une petite cohorte d'élèves, elle est pour l'instant la décision privilégiée.*

#### Question 5

Un représentant du Conseil des enseignant de l'École des Tournesols, souhaite lire une lettre aux représentants de la CSPO afin de leur faire part de leurs inquiétudes face à la proposition et pour leur présenter une solution alternative. Des questions tels le matériel, la logistique d'accueil des élèves du secondaire, la cohabitation entre des élèves en quête de liberté et des enfants du primaire ou encore l'impact de ces décisions ou encore les nombreux enjeux de sécurité. Le personnel enseignant souhaite n'avoir qu'une direction et l'ensemble de ses élèves dans un seul établissement. Voir en annexe A.

#### Question 6

Le personnel de soutien, service de garde, demande à la CSPO de reconsidérer sa décision considérant les nombreuses difficultés que les membres du service de garde rencontrent déjà avec la scission en deux immeubles des enfants des bassins des Tournesols et de la Petite-Orse.

#### Question 7

Quels sont les délais de construction d'une école ? Considérant qu'en date d'aujourd'hui la première pelletée de terre n'a pas encore eu lieu, comment pouvez-vous garantir une ouverture en septembre 2021 ?

*Réponse : Une école prend en moyenne 22 mois à construire. La CSPO mentionne que des étapes préliminaires sont incluses dans ce délai, étapes déjà entamées par le contractant. Considérant que l'annonce officielle devrait se faire au cours de la prochaine semaine, les représentants garantissent que l'école 040 ouvrirait en septembre 2021 nonobstant l'avancement des travaux.*

#### Informations colligées des parents

La présidence indique avoir reçu plusieurs courriels suivant la lettre envoyée le 15 novembre 2019 demandant aux parents de faire parvenir leurs commentaires/solutions. « Après avoir colligé les informations suite aux nombreux courriels reçu dans la boîte courriel du CÉ ÉDT, voici le pouls des parents et leurs solutions ». On peut y lire les inconvénients d'avoir le Sec1 Voie régulière avec le 3e cycle du primaire à l'immeuble des Tournesols. Le scénario qui est revenu le plus souvent est celui-ci : Regrouper tous les élèves de l'École des Tournesols dans l'immeuble de la Petite-Orse, tous les élèves de l'École des Trois-Portages occuperaient l'immeuble des Tournesols et Les élèves de 1ère secondaire voie régulière et voire même de 2e secondaire seraient dans l'immeuble des Trois-Portage. Une copie du document des commentaires des parents a été remise à la CSPO, annexe B. La présidente mentionne : « Il n'y a pas de solution miracle, et selon l'avis majoritaire des parents, c'est le scénario le moins dommageable pour les élèves, car il faut garder entête que nous devons agir dans le meilleur intérêt des élèves ».

#### 4- Intervention du public

Monsieur Frédéric Tremblay, souligne que la séparation de l'école des Tournesols en école de cycle est la pire situation qui ne pouvait pas arriver à sa famille. Ce dernier se dit très inquiet quant à la gestion de cet autre imbroglio de la CSPO et remet en doute les promesses des représentants quant à la saine gestion de cette décision. Monsieur Tremblay réitère qu'une meilleure communication devrait être promue par la commission scolaire.

Monsieur François Beaulieu demande pourquoi la CSPO a choisi une seule journée de consultation, considérant les nombreuses personnes que la décision affectera.

Madame Annie Charbonneau mentionne que le moment choisi pour annoncer cette nouvelle ne pouvait être plus mauvais considérant que les enfants présentement en sixième année sont en pleine ronde d'examen pour leur entrée au secondaire ajoutant ainsi sur leurs épaules, une pression additionnelle. Elle mentionne que le passage au secondaire est vu comme étant spécial et important. Cette proposition pourrait être vue comme une punition pour les élèves en 6e année qui ne seraient pas admis dans d'autres programmes que la voie générale.

Madame Valérie Paquet précise que malgré la proposition de mettre tous les enfants à l'immeuble de la Petite-Ourse soit à son avis la plus acceptable ce soir, elle a des doutes quant à la capacité de l'école des Tournesols d'accueillir des élèves du secondaire. Elle est d'avis que la communauté scolaire doit faire des efforts, mais juge que le brouettage a assez duré !

Monsieur Daniel Turcotte, professeur à l'école des Tournesols, mais également parent, invite la CSPO à pousser la réflexion plus loin et considérer le double horaire qui favoriserait grandement les élèves du secondaire qui, les études le démontrent depuis longtemps, ont des aptitudes de concentration et d'assimilation beaucoup plus grande en fin de journée. Les horaires des écoles devraient être choisis en fonction des études sur le cerveau des enfants et non la réalité des compagnies de transport en commun.

Madame Marie-Ève Savard demande aux représentants de considérer transférer les élèves de la voie générale secondaire 1 à l'école des Trois-Portages et de séparer leur bassin dans les deux immeubles primaires de l'école des Tournesols et de l'immeuble de la Petite-Ourse.

Madame Marie-France Maisonneuve, maman d'une enfant en cinquième année fait part aux représentants de la CSPO de la demande de sa fille : que les décideurs s'adressent directement à ceux qui seront touchés par la décision soit les élèves !

Madame Geneviève Rousseau a mentionné qu'il serait bien d'octroyer le statut d'École à l'immeuble de la Petite-Ourse dès la rentrée scolaire 2021-2020. Tous les élèves de ce bassin, du préscolaire au 3e cycle seront enfin réunis (beaucoup plus d'élèves marcheurs) et la problématique pour le service de garde serait résolue cela serait bien. Ainsi l'École des Tournesols retrouverait tous ses élèves en un seul immeuble. Les élèves du 1<sup>er</sup> secondaire voie général seraient à l'immeuble des Trois-Portages soit à proximité de l'immeuble de l'ÉSGR et les élèves de Trois-Portages seraient gérés en tant que surplus.



---

Marc Thibault apprécie cette consultation, espérant que la CSPO tienne compte de la lettre écrite par le conseil des enseignants de l'École des Tournesols.

#### 5- Conclusion

La présidente du conseil d'établissement remercie les représentants de la CSPO, du Conseil d'établissement et de la communauté pour leur présence et rappelle à la commission scolaire leur engagement à analyser les diverses solutions alternatives présentées aujourd'hui.

Les représentants de la CSPO remercient l'ensemble des personnes s'étant déplacées pour la rencontre et rappellent que les consultations sont un exercice sérieux et non uniquement de relation médiatique. La CSPO s'engage à prendre en considération le bien de tous les enfants, non pas uniquement celui des enfants de la voie générale secondaire un en 2020-2021.

Madame Isabelle Lowe, directrice de l'École des Tournesols, remercie tous ceux qui se sont déplacés avec l'envie de se questionner sur le bien-être des enfants tout en saluant la présence des représentants du corps professoral.

La levée de l'assemblée est proposée par madame Johanne Blais et secondée par madame Amélie Choquette à 20 h 27.



---

**Johanne Blais**  
Présidente



---

**Isabelle Lowe**  
Directrice

Résolution : CE-19-20-26

Adoptée à l'unanimité





Annexe A

15 novembre 2019

Chère Madame Peterson,

Cher Monsieur Lacasse,

Chers commissaires,

Chers parents,

Objet : possibilité d'un changement à l'acte d'établissement de l'école des Toumesols

Suite à l'annonce par la commission scolaire des Portages de l'Outaouais d'un possible changement à l'acte d'établissement de l'école des Toumesols, les enseignants souhaitent vous faire part des différentes craintes et inquiétudes soulevées par l'équipe. Nous sommes conscients qu'aucune décision n'a encore été prise, mais puisque le bien-être de nos élèves nous tient à cœur, il était important, pour nous, de vous les partager.

Premièrement, la logistique d'accueillir des élèves de secondaire 1 (voie régulière) occasionne plusieurs questionnements notamment sur la sécurité des élèves. Comment seront répartis les élèves dans l'immeuble des Toumesols? Est-ce que les élèves du secondaire auront accès à la cour d'école? Que feront-ils lors de leurs pauses? Où iront-ils? Comment assurer une surveillance active dans la cour d'école pour nos élèves du primaire alors que seulement 8 enseignants du primaire seront disponibles?

De plus, l'horaire apporte d'autres problématiques. Un spécialiste n'aura pas une tâche pleine dans l'immeuble des Toumesols, le nombre de groupes étant insuffisant. Est-ce que les spécialistes auront des groupes du primaire et du secondaire? Est-ce qu'ils seront dans les 2 immeubles? Qu'en est-il du matériel? Est-ce qu'il sera partagé entre les 2 écoles?

Les soucis quant à l'administration sont également présents et déjà une problématique depuis l'ouverture de l'immeuble de la Petite-Ourse. Si l'acte d'établissement est adopté tel que proposé (accueil du secondaire 1 et transfert du 2<sup>e</sup> cycle à l'immeuble de la Petite-Ourse), les enseignants souhaitent avoir une direction et deux directions-adjointes, 2 secrétaires et 2 agentes de bureau et que le secondaire ait sa direction, secrétaire et agente de bureau distinctes. De plus, l'équipe école souhaite que les 3 techniciennes en éducation spécialisée ainsi que les 3 orthopédagogues en poste présentement restent attirées au primaire et non partagées avec le secondaire. L'équipe se préoccupe

18 novembre 2019



---

également à savoir qui effectuera le déménagement physique des enseignants du 2<sup>e</sup> cycle et à quel moment.

Nous éprouvons aussi de l'inquiétude quant aux délais qui nous ont été annoncés. Bien qu'on nous assure que cette situation ne durera qu'un an, nous savons que le domaine de la construction fait souvent face à des imprévus et que nous pouvons difficilement être assurés que ce délai sera respecté.

Nous tenons également à préciser que nous avons été troublés par le moment qui a été choisi pour effectuer cette consultation. La commission scolaire n'est pas sans savoir que les enseignants sont fortement occupés par la fin d'étape, la remise des bulletins et les rencontres de parents de ce jeudi. Nous considérons que de tenir une consultation pendant cette période très chargée est un manque de respect envers le personnel enseignant qui a dû faire preuve de beaucoup de flexibilité pour réussir à se mobiliser comme ils y ont droit.

Cela fait maintenant plus de quatre ans que notre équipe vit dans l'incertitude, dans l'inconnu, dans l'attente et dans le changement. Pensons entre autre à l'ouverture de l'école de la Forêt, au changement des bassins, à l'ouverture de l'immeuble de la Petite-Ourse, aux multiples changements de directions et de plusieurs membres du personnel,... Cette instabilité nous amène à réfléchir et vous amènera à réfléchir, nous l'espérons, à d'autres options qui ne viendraient pas, encore une fois, déstabiliser les enfants et l'équipe derrière ceux-ci.

Tout comme les membres parents du Conseil d'établissement, nous travaillerons de concert avec la direction afin d'assurer le plus de stabilité à nos élèves. Nous restons disponibles pour échanger au moment opportun.

Cordialement,



Marie France Maisonneuve

Présidente du conseil des enseignants de l'école des Tournesols,  
en collaboration avec l'équipe des enseignants.

18 novembre 2019